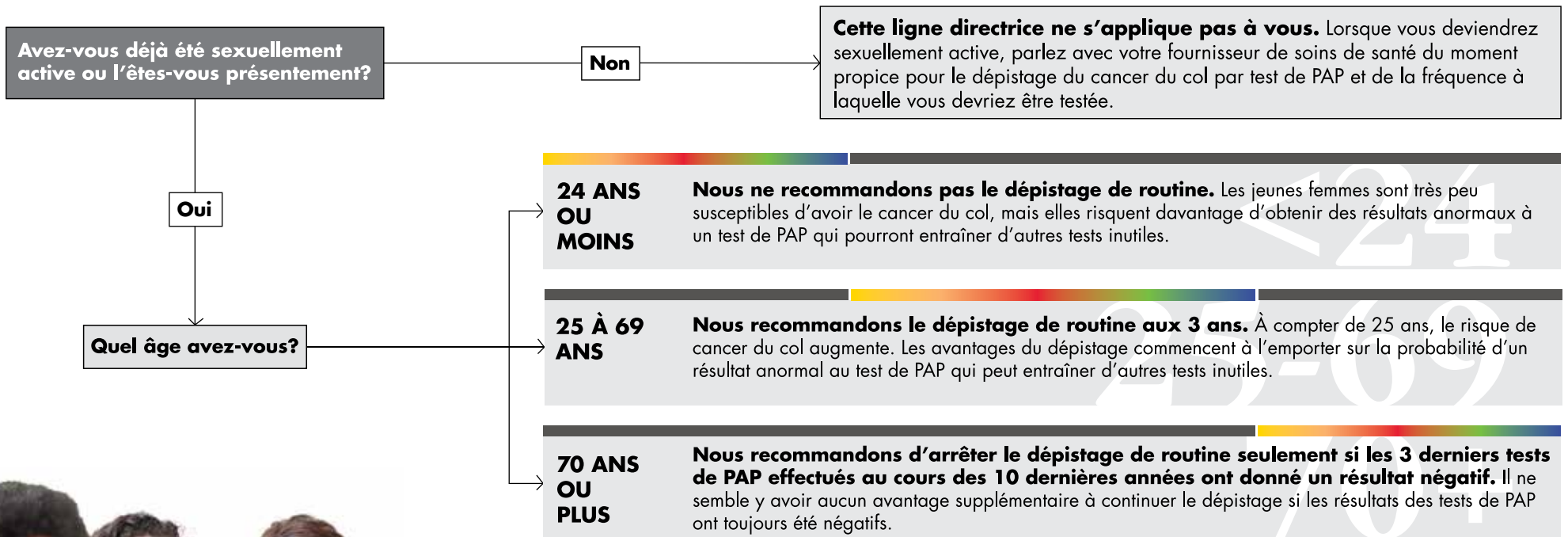


# Devriez-vous avoir un test de dépistage du cancer du col de l'utérus?

Le cancer du col est un type de cancer qui fait son apparition dans le col, soit la partie inférieure de l'utérus. Le dépistage du cancer du col se fait au moyen d'un test de PAP qui vise à révéler les changements anormaux dans les cellules du col causés par des virus comme le virus du papillome humain (VPH). Chez quelques femmes, ces cellules anormales évoluent en cancer. Le dépistage du cancer du col peut permettre un traitement précoce qui peut empêcher les cellules anormales d'évoluer en cancer ou guérir le cancer au stade précoce au moyen d'un traitement simple.

**Le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) a mis à jour sa recommandation sur le dépistage du cancer du col afin d'assurer que les femmes tirent les meilleurs avantages possibles du dépistage tout en réduisant les inconvénients, l'inconfort et les tests inutiles.** La figure ci-dessous peut vous aider à prendre une décision éclairée sur le moment où vous devez avoir un dépistage du cancer du col par test de PAP. Pour les femmes qui ont été vaccinées contre le VPH, nous recommandons le même calendrier de dépistage, mais elles doivent aussi discuter avec leur fournisseur de soins de santé de la vaccination contre le VPH et de leur risque d'avoir le cancer du col. **Veillez noter que ces recommandations ne s'appliquent PAS aux femmes qui n'ont jamais été sexuellement actives, qui ont subi une hystérectomie totale pour une maladie bénigne (c. à d. non cancéreuse), qui ont déjà reçu un résultat anormal à un test de PAP antérieur ou dont le système immunitaire est affaibli.**



Des renseignements supplémentaires sur le dépistage du cancer du col par test de PAP et les recommandations figurent au verso de la présente page.



# Ce qu'il faut savoir au sujet du dépistage du cancer du col de l'utérus

Le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) recommande que les femmes de 25 à 69 ans se soumettent à un dépistage du cancer du col par test de PAP à tous les trois ans.



## J'ai entre 25 et 69 ans. Pourquoi devrais je me soumettre à un dépistage aux trois ans?

Chez les femmes **qui ne se soumettent pas à un test de dépistage**, le risque global de mourir du cancer du col est d'environ **1 sur 100**.

Chez les femmes **qui se soumettent à un test de dépistage aux 3 ans**, le risque global de mourir du cancer du col est d'environ **1 sur 500**.

Chez les femmes **qui se soumettent à un test de dépistage annuel**, le risque global de mourir du cancer du col est d'environ **1 sur 588**.

Après 25 ans, la probabilité d'un diagnostic de cancer du col augmente de façon spectaculaire. Chez les femmes qui ont le cancer du col, 86 % ont de 25 à 69 ans. Le dépistage au moyen d'un test de PAP améliore les chances d'une femme de survivre au cancer du col. Le dépistage plus fréquent qu'aux trois ans n'entraîne probablement aucun avantage supplémentaire et expose les femmes à recevoir plus souvent des résultats de tests de PAP « faux positifs » ou anormaux. Environ 3 % des femmes de plus de 30 ans auront un résultat anormal au test de PAP, à cause duquel il se peut qu'elles doivent se soumettre à d'autres tests inutiles (voir « Que dois je savoir d'autre au sujet du dépistage du cancer du col ? » ci dessous).

## Je suis une femme de 24 ans ou moins. Dois je me soumettre au dépistage du cancer du col?

Environ **1%** des femmes qui ont le cancer du col ont 24 ans ou moins.

Les femmes de 20 à 24 ans ont **moins d'une chance sur 500 000** de mourir du cancer du col.

Comme le risque d'obtenir un diagnostic de cancer du col et d'en mourir est si faible pour elles, il est très peu probable que les jeunes femmes bénéficient du dépistage du cancer du col. En outre, environ 10 % des jeunes femmes obtiennent un résultat anormal au test de PAP. Les femmes de 24 ans ou moins risquent donc davantage que les femmes plus âgées de devoir se soumettre à des tests supplémentaires possiblement inutiles (voir « Que dois je savoir d'autre au sujet du dépistage du cancer du col ? » ci-dessous).

### Que dois je savoir d'autre au sujet du dépistage du cancer du col?

Un test de PAP révèle parfois la présence de cellules anormales dans le col. Un résultat de test anormal ne signifie pas que vous avez le cancer du col : vous aurez plutôt besoin d'être suivie au moyen de tests de PAP répétitifs ou de tests de suivi supplémentaires comme une coloscopie (examen du col au moyen d'un instrument grossissant) et/ou de biopsies (prélèvement d'un échantillon de cellules au moyen d'un instrument au cours d'une intervention chirurgicale mineure) qui permettront d'analyser des cellules au microscope. Ces tests peuvent causer d'autres préjudices. L'attente de l'issue d'un résultat anormal de test peut être une cause d'anxiété ou de stress.

Informez-vous! Parlez à votre fournisseur de soins de santé pour savoir quand et à quelle fréquence vous devez vous soumettre à un test de dépistage du cancer du col.



# Foire aux questions sur le dépistage du cancer du col de l'utérus

## Qu'est-ce que le cancer du col de l'utérus et quelle en est la cause?

Le cancer du col de l'utérus est un type de cancer qui touche le col de l'utérus (situé à l'ouverture de l'utérus) et qui est causé par une infection due à certains types de virus du papillome humain (VPH). L'infection par le VPH se transmet par des contacts sexuels intimes et provoque des changements dans les cellules du col de l'utérus. Le cancer apparaît lorsque les cellules restent anormales et qu'elles subissent des changements qui évoluent en cancer au terme d'une longue période. La plupart des femmes qui ont une infection au VPH ne présentent pas de cancer du col de l'utérus, car les cellules redeviennent normales après quelques années.

## Qu'est-ce que le test Pap?

Le dépistage du cancer du col de l'utérus est réalisé au moyen du test Pap, qui permet de détecter les changements anormaux dans les cellules du col de l'utérus. Un instrument du nom de spéculum est introduit dans le vagin pour examiner le col de l'utérus. Des cellules du col sont prélevées à l'aide d'une spatule et sont envoyées au laboratoire aux fins d'examen au microscope. Les tests Pap détectent les cellules anormales du col de l'utérus qui pourraient mener à un cancer du col de l'utérus. Ce test permet le dépistage et le traitement précoces de ces anomalies et évite ainsi qu'elles évoluent en cancer. Il permet également le dépistage et le traitement précoces du cancer du col de l'utérus. Ce test n'est pas utilisé pour le dépistage d'autres types de cancer des organes reproducteurs (p. ex. de l'utérus), ni pour le dépistage d'infections transmissibles sexuellement comme la chlamydia, la gonorrhée ou le virus de l'immunodéficience humaine (VIH).

## Qu'est-ce qu'un test Pap anormal?

Il arrive parfois que les cellules prélevées lors d'un test Pap diffèrent des cellules normales, lorsqu'elles sont examinées au microscope. Ces cellules anormales sont habituellement causées par une infection par le PH. Il est très fréquent qu'une personne – homme ou femme – devienne infectée par le VPH au cours de sa vie. En général, toutefois, le système immunitaire réussit à combattre l'infection et les cellules redeviennent normales. Cependant, si des cellules anormales sont détectées, des tests de suivi doivent être effectués pour tenter de comprendre ce qui a provoqué ces changements en premier lieu. Ainsi, après un test Pap anormal, il arrive que les femmes doivent subir une colposcopie, un examen qui consiste à utiliser un instrument grossissant pour obtenir une vue plus détaillée du col de l'utérus. Certaines femmes subissent également une biopsie, qui consiste à prélever un échantillon de tissus du col de l'utérus pour faire des analyses plus poussées en laboratoire. La plupart des femmes dont le test Pap est anormal et qui font l'objet d'un suivi approprié ne présentent pas de cancer du col de l'utérus.

## Pourquoi le Groupe d'étude canadien sur les soins de santé préventifs (GECSSP) recommande-t-il un dépistage tous les trois ans?

Un dépistage sur une base régulière peut réduire de plus de 80 % le risque de cancer du col de l'utérus. Cependant, un dépistage effectué plus qu'aux trois ans augmente le risque d'obtenir des résultats faussement positifs – c. à d. que le résultat du test Pap soit anormal, mais que les cellules ne soient infectées que par un virus et qu'il ne s'agisse pas de cellules cancéreuses. Un résultat faussement positif exigera la conduite de tests de suivi complémentaires et peuvent exposer les femmes aux inconvénients de ces tests. Le test Pap réalisé aux trois ans permet d'équilibrer les avantages et les inconvénients du dépistage. Un dépistage plus fréquent offre peu d'avantages supplémentaires, mais peut accroître les risques potentiels.

## Pourquoi le GECSSP n'a-t-il pas formulé de recommandations différentes pour les femmes vaccinées contre le VPH?

Bien qu'une certaine population formée de femmes plus jeunes ait été vaccinée contre le VPH, ce vaccin ne protège que contre les deux principaux types de VPH qui sont responsables d'environ 70 % des cancers du col de l'utérus. De plus, ce vaccin n'est utilisé que depuis peu et on ne possède pas encore suffisamment de données pour formuler des recommandations différentes pour les femmes vaccinées contre le VPH. Nous ne connaissons avec certitude l'efficacité à long terme du vaccin contre le cancer du col de l'utérus que dans 20 ans environ, lorsque nous pourrions mesurer l'immunité à long terme contre le VPH chez ces femmes. D'ici là, nous recommandons que le dépistage soit le même pour les femmes vaccinées contre le VPH, c'est-à-dire qu'il soit effectué tous les trois ans à partir de l'âge de 25 ans.

## Pourquoi le GECSSP a-t-il haussé à 25 ans l'âge du début du dépistage?

Lorsque le dépistage du cancer du col de l'utérus est amorcé à un jeune âge, la probabilité que les tests Pap détectent quoi que ce soit d'important est très faible; un tel dépistage comporte en revanche un risque très élevé de résultats faussement positifs – c. à d. que le résultat du test Pap soit anormal, mais que les cellules ne soient infectées que par un virus et qu'il ne s'agisse pas de cellules cancéreuses. Cependant, des résultats anormaux requièrent des tests de suivi inutiles comme la colposcopie ou la biopsie (ou les deux), auxquels sont associés certains préjudices. La colposcopie peut causer de l'anxiété ou du stress, alors que la biopsie peut causer des saignements ou des pertes pendant quelques semaines. Grâce à une meilleure compréhension des avantages et des inconvénients du dépistage du cancer du col de l'utérus, plusieurs provinces canadiennes et d'autres pays à l'échelle mondiale choisissent de commencer le dépistage à un âge plus avancé.

